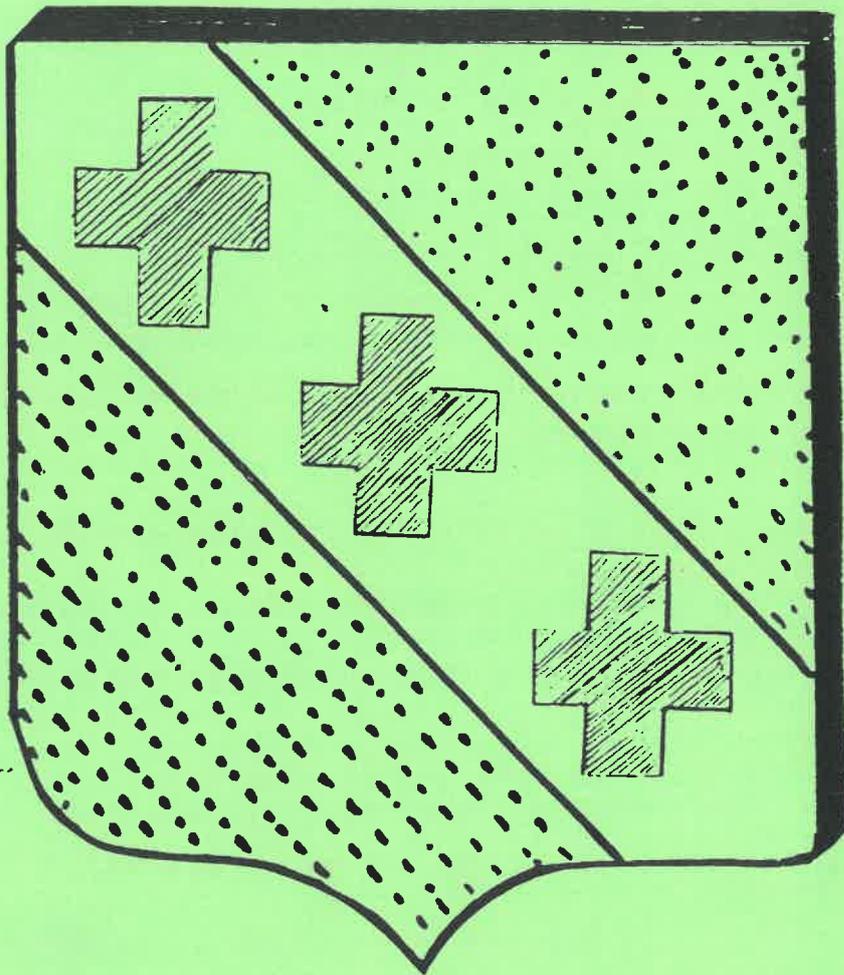


# MAULDE INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

# FETES ET MANIFESTATIONS

Samedi 20 avril : Concert à l'église St Pierre de Maulde à 20H par les Cadets de Saint-Amand et l' Union Chorale

Dimanche 21 avril : Concours de belote à la salle communale organisé par Mauld'Joie à partir de 16H .

Dimanche 21 avril : Exposition des travaux d'élèves à l'école de la rue de Chorette

Dimanche 5 mai : 2 ièmes Jeux Intervillages dans la cour de l'école à partir de 14H organisés par l'Amicale Laïque

Mercredi 8 mai : Anniversaire de la victoire de 1945, défilé avec dépôt de gerbes au monument aux morts

Samedi 11 et Dimanche 12 mai : Fancy Fair au port Arthur organisé par les Gais Pilsers au profit des anciens de la commune

Lundi 27 mai : Démonstration de chiens de défense organisée par le Club canin à partir de 14H face au café Descamps

Dimanche 9 juin : Concours de belote à la salle communale organisé par Mauld'Joie à partir de 16H

Samedi 15 et Dimanche 16 juin : Fête des écoles organisée par l'Amicale Laïque

samedi 15 : 14H Concours de pétanque  
20H Bal avec le " Reality Sound "

dimanche 16 : fête des écoles et distribution des prix

Du Samedi 29 juin : Ducasse de la Place - attractions foraines  
au Lundi 1 er juillet

dimanche 30 juin à 14H : 2 courses cyclistes minimes et cadets organisées par " Sports et Loisirs "

Samedi 13 juillet : Retraite aux flambeaux et Bal musette à la salle communale organisés par l'Amicale des Pompiers

Dimanche 14 juillet : Fête Nationale, défilé à 10H45  
16H Jeux divers sur la Place ( quilles, boules, tir de grenouille ..)  
organisés par l'Amicale des Pompiers

Mauldoises, Mauldois ,

En décembre 1984, le gouvernement décide d'offrir aux jeunes sans emploi, inscrits à l'Agence Nationale pour l'Emploi et agés de 16 à 21 ans la possibilité de travailler au service des communes, des bureaux d'aide sociale ou des associations, ceci afin de les mettre ou de les maintenir en contact avec le monde du travail tout en rendant service à la société .

Ces jeunes dénommés T.U.C. ( Travaux d'Utilité Collective ) seront engagés par contrats approuvés par le préfet, pour une durée de 3,6,9 ou 12 mois au maximum . En fin de contrat une appréciation et une notation les concernant devront être communiquées aux A.S.S.E.D.I.C.

Pour ce travail à mi-temps( 20H par semaine ) ces jeunes recevront une rémunération mensuelle de 1200 FR . Salaire et charges sociales seront pris en charge par l'état .

Il est en outre recommandé ( mais non obligatoire ) aux employeurs d'ajouter une indemnité mensuelle de 500 FR correspondant aux frais d'hébergement et de repas .

Pendant toute la durée de leur stage ces jeunes seront encadrés par une personne responsable de leur formation .

Dans ces conditions le Conseil Municipal a décidé de me mandater pour signer 2 contrats .

- 1 poste de " Travaux de bureau " pour aider la secrétaire de mairie et acquérir un début de formation aux tâches de secrétariat , de classement, de dactylo ...

- 1 poste de " Travaux manuels d'entretien " encadré par l'ouvrier communal qui sera très prochainement embauché .

Le premier contrat a démarré le 1er avril au bénéfice de Melle Myriam Zagatic .

Le second prendra effet le 1er juillet . A cette date l'ouvrier communal sera en fonction depuis un moment déjà.

Ces contrats sont prévus pour une durée de 3 mois, renouvelable , d'autres suivront peut-être par la suite .

Nous espérons donner ainsi à quelques jeunes de notre village, en plus d'un petit salaire et d'un début de formation professionnelle, une utilité dans la société et un espoir par ces temps difficiles .

# RÉUNIONS ET DÉCISIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du 15 mars

#### 1) Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil, après un dernier examen, approuve définitivement le plan d'occupation des sols selon les modifications indiquées dans le bulletin Maulde'Infos n° 7 page 5. Donc sauf procédure de modification ce plan est approuvé pour une période de 10 années .

#### 2) Commission Communale d'Aménagement Foncier

Mr Dernoncourt, 1er adjoint fait un résumé de la réunion ayant eu lieu en mairie sur ce sujet le 28 février ( voir article détaillé plus loin ) .

#### 3) Curage des fossés

Le programme de curage des fossés de la rue de Chorette, indiqué dans le précédent bulletin doit démarrer. L'entreprise concernée a indiqué qu'elle effecturerait les travaux d'aval en amont , en commençant donc par la commune de Flines, puis Mortagne et ensuite Maulde . Pour notre commune la date indiquée était le 1er avril. On s'est aperçu depuis que ce calendrier avait pris du retard mais les travaux sont en cours .

4) Un concert avec les Cadets et l'Union chorale de Saint-Amand est organisé pour le 20 avril 1985 avec plus de 100 participants en tout . Une subvention de 1400 FR est accordée pour la rémunération des exécutants . Ce concert aura lieu à l'Eglise de Maulde .

#### 5) Loyer des logements communaux

De même que celui du logement situé au dessus de la mairie, le loyer du logement communal situé rue Du Mortier est indexé sur l'indice I.N. S.E.E de la construction . Pour 1985 cela fera donc une augmentation de 5,26 % par rapport à 1984 .

6) L'indemnité de logement versée aux instituteurs de la commune non logés est augmentée de 5,18 % par rapport à 84 soit pour 1985 768<sup>F</sup> par mois .

#### 7) Permanence du P.A.C.T

Cet organisme propose de tenir une permanence par mois à la mairie pour une somme de 3000FR par an . Le Conseil ne retient pas cette proposition .

#### 8) Création d'un poste d'ouvrier communal

Le Conseil décide la création d'un poste d'ouvrier professionnel de 1<sup>ère</sup> catégorie qui sera amené à effectuer tous travaux demandés au service de la commune . Les conditions financières sont les suivantes : indice brut de la fonction publique 232 en début de carrière, indice 309 en fin de carrière . Le salaire net de départ sera donc de l'ordre de 4300FR .

Avant le recrutement la commune est tenue d'organiser un concours entre les divers candidats .

9) En dernier point le Conseil autorise le Maire à signer 2 conventions avec l'état pour l'engagement de 2 T.U.C ( travaux d'utilité collective ) . 1 poste pour travaux administratifs en mairie, 1 poste pour travaux manuels d'entretien.

### Réunion du 26 mars

#### 1) Budget primitif 1985 ( voir ci-après )

Ce budget, prévoit une augmentation globale de la part communale des impôts locaux de 18,66 % en 1985 .

#### Pourquoi cette augmentation ?

La cessation d'activités d'entreprises dans notre commune va entraîner pour celle ci une perte de revenus ( taxe professionnelle ) dès l'an prochain . Prévoir cette baisse cette année, c'est éviter une augmentation trop brutale des impôts locaux dès l'an prochain .

D'autrepart la commune aimerait concrétiser des projets parmi lesquels :

- réfection des trottoirs et bordures de la rue du Pont jusqu'à la frontière.
- rachat de terrains le long de l'Escaut pour aménager un terrain de foot-ball dans un premier temps.
- réfection des anciennes écoles rue de la Basse Fosse pour accueillir les sapeurs pompiers et ensuite réfection de l'ancienne mairie en salle des fêtes.
- travaux d'aménagement à l'école ( fermeture du préau )

## 2) Fréquentation de la piscine par les enfants de l'école

La commune de St Amand a revu en baisse ses exigences concernant les travaux d'agrandissement de la piscine. La commune de Maulde devrait maintenant s'engager à verser une somme de 7042F10 par an pendant 15 ans ( participation aux travaux ) et doubler sa participation aux frais de fonctionnement de 4000FR à 8000FR pour cette année . Compte tenu des 6000FR de transport venant s'ajouter à ce chiffre, le coût global annuel de la séance hebdomadaire de piscine pour 20 à 25 enfants ( 30 semaines environ sur l'année scolaire ) passerait donc de 10 000 à 21 000 FR ! ...

Avant de prendre une décision il convient de voir la réaction des autres communes, et d'étudier toutes les possibilités ( petite participation financière des familles, fréquentation d'une autre piscine ... )

---

# Réunion du 12 avril

## 1) Installation de drains

Il va être procédé à la rue de Chorette à la pose de drains permettant l'écoulement des eaux et au comblement du fossé le long de la route sur une distance d'environ 200 m face aux habitations actuellement en construction, entre le gîte rural et la rue de Choques, ceci afin de permettre aux futurs occupants un meilleur accès à leurs habitations et dans un souci d'efficacité, de sécurité, d'esthétique et d'hygiène.

## 2) Ouvrier communal

La date du concours de recrutement au poste d'ouvrier communal récemment créé est fixée au vendredi 26 avril 1985. Les candidatures peuvent encore être prises jusqu'au 22 avril.

Renseignements complémentaires en mairie.

## 3) Travaux d'utilité collective ( TUC )

Monsieur le Maire donne information au conseil de la prise de fonction à dater du 1er avril de la première TUC.

Parmi 5 candidates, Melle Myriam Jagatic a été engagée pour une durée de 3 mois pour travaux administratifs.

## 4) Lecture et approbation du Bulletin Mauld'Infos n° 8

---

# Réunions des commissions municipales

1) Groupement de développement du village - vendredi 22 mars à 18 H

- a) étude et intérêt du rachat éventuel du parking Delattre
- b) étude et procédure du rachat de terrains le long de l'Escaut.

2) Finances - le vendredi 22 mars à 20H  
étude et établissement du budget primitif 85

3) Information - jeudi 4 avril  
projet du bulletin Mauld'Infos n° 8

# BUDGET PRIMITIF

# DE 1985

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Vote du Conseil Municipal
Dépenses de fonctionnement	97.401
Dépenses et fournitures	2.150
Frais de personnel	33.450
Impôts et taxes	2.200
Travaux et services extérieurs	12.450
Participations et contingents	30.525
Allocations - subventions	1.500
Frais de gestion générale	60.400
Frais financiers	7.186
Dotations aux amortissements et provisions	
Charges exceptionnelles	
Charges antérieures	
Prélèvement pour dépenses d'investissement	28.817
Recettes de fonctionnement	97.401
Produits de l'exploitation	150
Produits domaniaux	20.200
Produits financiers	23
Recouvrements - subventions	4.690
Dotation globale de fonctionnement	45.751
Impôts indirects	2.455
Impôts directs autres que contributions	
Contributions directes	48.681
Travaux d'équipement en régie et autres	
Produits exceptionnels	
Produits antérieurs	
Déficit de fonctionnement de clôture	
Excédent de Fonctionnement de clôture	

## SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Vote du Conseil Municipal
Dépenses d'investissement	53.967
Déficit d'investissement reporté	
Frais extraordinaires	8.817
Remboursement d'emprunts	
Règlement de dettes à long ou moyen terme sans réception de fonds	
Acquisitions de biens meubles et immeubles	15.000
Travaux de bâtiment et de génie civil	30.150
Prêts et avances à long ou moyen terme	
Acquisition de titres et valeurs	
Dépôts et cautionnements versés	
Recettes d'investissement	53.967
Excédent d'investissement reporté	
Subventions d'équipement, dons et legs	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	28.817
Amortissement et reprises de frais extraordinaires	
Participations à des travaux d'équipement T.V.A.	15.150
Produits des emprunts	10.000
Aliénation de biens meubles et immeubles	
Facturations de travaux	
Recouvrement de créances à long ou moyen terme	
Aliénation de titres et valeurs	
Dépôts et cautionnements récupérés	
Déficit d'investissement de clôture	
Excédent d'investissement de clôture	

# LA VIE COMMUNALE

## Quoi de neuf à l'école ?

Ainsi qu'à la fin de chaque trimestre scolaire, le comité des parents d'élèves de l'école de Maulde s'est réuni le samedi 23 mars sous la présidence de Madame Rabat, directrice.

Après l'accueil des membres présents, Madame Rabat fit le tour des travaux à exécuter dans les locaux scolaires (à court et moyen terme) et s'adressa aux représentants de la municipalité.

Quant aux travaux à court terme, elle signala la nécessité de repeindre l'intérieur des salles de l'école maternelle, de repeindre l'intérieur du grand préau afin d'accueillir dans un cadre rénové les enfants, parents et amis de l'école lors de la grande fête du mois de juin.

Madame la directrice a également fait la demande de la pose d'un nouveau tableau noir dans la salle du cours élémentaire ainsi que l'installation de rayonnages dans cette même salle.

Par ailleurs, Madame la directrice s'est fait le porte parole du personnel de service et d'entretien et a demandé à la municipalité de veiller à ce que le plafond de la remise (réserve à combustible) soit renové.

Monsieur Bouchez a ensuite pris la parole au nom du comité de parents et a remis à l'ordre du jour la transformation du grand préau en salle fermée afin d'y pratiquer en toutes saisons le tennis de table. Les membres présents du comité de parents ont pris l'engagement d'effectuer eux-mêmes les travaux à condition de leur fournir les matériaux.

Par ailleurs, le problème de la fréquentation de la piscine de Saint-Amand par les élèves de Maulde a de nouveau été soulevé. Il est évident que le surcroît de dépense imposé à la municipalité de Maulde (+ de 100% d'augmentation) ne va pas sans soulever de nombreuses réactions. Néanmoins il importe de ne pas s'emballer et de réfléchir longuement avant de donner une réponse définitive. L'enjeu est d'importance.

Il importe que toutes les parties concernées (municipalité, enseignants, parents d'élèves) prennent et assurent leur part de responsabilité afin de permettre à nos enfants de continuer à bénéficier des avantages de l'apprentissage de la natation en piscine.

## L'école municipale de sports

Le mauvais temps et l'état impraticable du terrain d'évolution ont retardé la préparation technique des jeunes. Seuls quelques footings dans la campagne ont maintenu la condition physique.

Malgré cela, des rencontres amicales entre écoles de sports sont prévues au mois d'avril et au mois de mai, en particulier avec celles de Marly, Famars et Anzin ...

## Commission communale d'aménagement foncier.

Le jeudi 28 février à 10h en mairie de Maulde se tenait une réunion d'information en vue de la constitution d'une commission communale d'aménagement foncier pour l'élaboration d'une réglementation des boisements sur le territoire de la commune.

Cette réunion était commune à Maulde et Thun. Autour de Mr Kapriski maire de Thun, de Mr Ilmelbert Dernoncourt 1er adjoint représentant Mr le Maire de Maulde, de Melle Six de la chambre départemental d'agriculture du Nord s'étaient réunis les agriculteurs des 2 communes.

Cette commission autorisée par arrêté préfectoral du 17 janvier 85 devra comprendre 5 délégués (3 titulaires, 2 suppléants) de la chambre d'agriculture désignés ce même jour par les agriculteurs présents.

- 5 délégués du Conseil Municipal (3 titulaires, 2 suppléants) à choisir parmi les propriétaires terriens dans la commune

- 2 membres désignés par le centre régional de la propriété foncière

- 1 membre qualifié en matière d'environnement et de nature

L'objet de cette commission sera de réglementer les plantations d'arbres sur le territoire de la commune de façon à ne pas gêner les exploitants voisins.

Ainsi il y aurait 3 types de zone

- zone libre ou tout est permis
- zone réglementée
- zone où toute plantation serait interdite

Un problème d'importance cependant : cette commission ne pourra être constituée que pour 2 ans au terme desquels la procédure de remembrement devra être engagée . A défaut elle deviendra sans effet au delà de 2 années .

La suite à donner à ce projet doit donc être mûrement réfléchie par les personnes concernées .

## GROS PLAN SUR :

# Le Conseil Général et les élections cantonales

Les 10 et 17 mars 1985 , la moitié des électeurs de France ont voté pour élire leur conseiller général .

Au moment de la décentralisation , Mauldoises et Mauldois ne peuvent rester insensibles aux conséquences de cette élection, même s'ils n'ont pris part au vote , vu l'augmentation des pouvoirs de l'Assemblée Départementale .

En effet le Conseil Général, qu'est - ce que c'est ? A quoi sert-il ?

### I) Le Conseil Général : qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Général du Nord est la réunion des conseillers généraux élus dans chaque canton . Le mandat de ces derniers dure 6 ans ; l'Assemblée Départementale est renouvelée tous les 3 ans par moitié . C'est ce qui explique que cette fois on a voté dans le canton de Saint-Amand rive droite ( une partie de St-Amand, Raismes, Mortagne, Hasnon, Flines ; Château l'Abbaye , Bruille ) ; dans 3 ans ce sera le tour de St-Amand Rive gauche auquel Maulde appartient .

Notre conseiller général est actuellement Mr Georges Donnez ( PSD ) maire de St-Amand . Il appartient avec ses collègues à une assemblée de 76 membres, que préside, à l'issue des récentes élections , Mr Derosier ( Parti socialiste ) car le groupe socialiste est en effet majoritaire au sein du Conseil Général .

### II) Le Conseil Général : à quoi sert-il ?

Par les lois du 2 mars 1982, 7 janvier 1983 et 27 juillet 1983 le Conseil Général a vu ses compétences étendues . Le pouvoir exécutif du département n'est plus détenu par le Préfet , devenu Commissaire de la République , mais par le Président du Conseil Général .

C'est dire toute l'importance pour les gens du Nord, du travail de l'Assemblée Départementale .

Celle-ci s'occupe notamment de l'Aide Sociale et de la Solidarité, de la Santé, de l'Economie et de l'Emploi, de l'Urbanisme et du Logement, de la Voirie Départementale et des Transports .

Elle intervient aussi en matière d'Education de la Jeunesse, de Culture, d'Agriculture .

En 1984, près de 58 % , soit 2,7 milliards de FR , sont allés à l' Aide Sociale ( jeunes, personnes âgées...) environ 16 % à l'Economie, l'Emploi, l'Agriculture et les Infrastructures : le Conseil Général lutte ainsi contre le chômage . 4 % sont allés à l'Enseignement , aux Loisirs et à la Culture . Le solde ( 22 % ) a servi aux frais d'administration, aux remboursements d'emprunts, à financer des opérations au niveau du département ou à aider les communes .

Pour mettre en place ces outils de solidarité le Conseil Général a besoin de finances qui lui sont apportées par : vos impôts pour environ 25 % , par l'Etat pour quelque 30 % , par les communes pour 25 % , le solde par des ressources propres et des emprunts .

Le budget du Conseil Général est de presque 5 milliards de FR en 1985 .

Le département du Nord, bien équipé , où la vie est solidaire, est ainsi le résultat du travail persévérant des conseillers du Conseil Général .

# LA VIE ASSOCIATIVE

## L'écho de la rue de chorette

Toujours à l'avant garde des festivités, l'école mixte de la rue de Chorette org  
21 avril toute la journée dans son enceinte une exposition de travaux d'élèves et œuvres  
peinture, broderie, poterie et autres créations à découvrir .

Mademoiselle Landas, Directrice et son adjointe nous attendent donc nombreux à c  
scolaire à l'origine, mais où chacun pourra aussi profiter sous chapiteau, de la buvette  
sandwiches, tartes, gâteaux et assiettes froides . L'ambiance musicale ne manquera pas et souvenons que  
la tombola fera sourire bien des gagnants .

A bientôt donc pour admirer et emporter les nombreux petits chefs-d'oeuvre qui seront exposés mais  
aussi pour déguster les " bonnes choses " qui vous y seront proposées .

D'autre part, dans une activité " non-stop " le gîte rural de Chorette a repris ses promenades à  
cheval ainsi que sa pêche à la truite maintenant bien connue des vrais amateurs . Il est évident que pour  
les " égarés " dans ces disciplines sportives, l'hébergement complet y est assuré .

## A l'amicale laïque

1985. Certains le savent : c'est l' Année Internationale de la Jeunesse.

Actuellement, notre jeunesse est confrontée à trois grands maux : chômage, violence, drogue .

Comme les jeunes arbres qui ont des tuteurs pour pousser droit, nos jeunes ont besoin qu'on les aide  
et c'est notre rôle, à nous adultes, de les aider à entrer dans notre société . Bien sûr, il est facile  
de ne rien faire et de se retrancher derrière son égoïsme .

Former, éduquer est une mission ingrate car il ne faut pas en attendre de reconnaissance, c'est aussi  
une mission difficile parce que, pleine de risques, si l'on considère que le but recherché doit être à la  
fois épanouissement, libération, respect de la personnalité .

N'oublions pas que si les jeunes ont des devoirs, ils ont aussi des droits; c'est pourquoi faisons  
en sorte que 1985 et les autres années à venir soient des années d'espoir pour eux .

### Quelques résultats sportifs

En cross-country aux Championnats de France qui se sont déroulés cette année à Viriville (Isère)  
Marie-Pierre Frédéric s'est classée 61ème en catégorie " cadettes " et Mohamed Astitou a fait 57 ième en  
catégorie " junior " .

N'oubliez pas le 5 mai à 14H dans la cour de l'école LES 21ÈMES JEUX INTERVILLAGES  
Venez nombreux !

Avec la participation des communes de Lecelles, Mortagne, Flines, Rongy et Bléharies

## Le club canin mauldois

Le Club canin nous rappelle son spectacle de démonstration de chiens de défense le lundi de Pentecôte  
à partir de 14 heures en face du café Descamps avec cette année le concours du Club canin Lecellois .

# Concert à l'église S<sup>t</sup> Pierre

de Maulde

L' EGLISE .... CA DE DEGRADE

Ce titre accrocheur aurait pu être lu dans certains journaux à sensations .

En fait, il s'agit ici d'un bâtiment communal . La croix et le coq en haut du clocher penchent dangereusement et risquent à tout moment de provoquer de sérieux dégâts .

Après avoir consulté différents experts, il s'avère que le faite du clocher est pourri et que les ardoises tiennent par ...l'opération du Saint-Esprit . Les abat-son menacent également de choir , n'étant maintenus que par de petites cales de bois . Sonner les cloches devient maintenant une opération périlleuse à Maulde .

Une satisfaction toutefois ! la charpente est encore en bon état . Il faut donc essayer de la sauvegarder . Des travaux urgents s'avèrent nécessaires si l'on veut conserver notre patrimoine .

Afin de les mener à bien, il a été décidé :

une première phase de sensibilisation :

Le Conseil Municipal et le Comité Paroissial organisent, le samedi 20 avril 1985 un grand concert à l'Eglise . L'Orchestre des Cadets et l'Union Chorale de Saint-Amand interpréteront des oeuvres classiques, modernes et traditionnelles . Ne déflorons pas le sujet !

Vous êtes tous cordialement invités à cette grande soirée . Voir et écouter 100 musiciens ( instruments et chœurs) est un événement dans notre commune qu'il ne faudra pas manquer .

une deuxième phase : la collecte de fonds

L'entrée du concert est gratuite et sera le lancement d'une seconde phase .

A Maulde et dans les communes avoisinantes sera organisée une grande souscription volontaire . Les sommes recueillies, contre reçu, serviront à engager les travaux . Sachez que le coût de ceux-ci s'élèvera à plusieurs dizaines de mille francs ( nous attendons les devis ) et que le coût de location de l'échafaudage réglementaire sera à peu près équivalent au coût de la réfection proprement dite du clocher .

Toutes les sonnettes seront tirées tant chez les organismes financiers qu'auprès des collectivités afin de trouver l'argent supplémentaire .

une troisième phase : le lancement des travaux

Ceux-ci viendront concrétiser tous nos efforts . Une information régulière sera faite au fur et à mesure de l'avancement des opérations .

Dans un premier temps, reprenez que vous êtes tous invités au concert le samedi 20 avril à 20h15 .

N'hésitez pas à y convier vos amis . Plus de 390 chaises sont disponibles dans l'Eglise et attendent d'être occupées !

Au moment de l'entracte, boissons et pâtisseries seront proposées non loin de l'Eglise .

Mesdames DELANGLEZ et DEMESSANCE habitant respectivement 43 et 27 Grande Rue collecteront les gâteaux, ou tartes que vous voudrez bien offrir pour être revendus le soir .

Un appel est donc lancé à tous les cordons bleus ( débutants ou confirmés ) .

## Chez les "gais pilsers"

Au Port Arthur les 11 et 12 mai, une FANCY-FAIR, expression flamande pour désigner la kermesse, au profit des anciens de la commune .

Au programme du samedi 11 mai : CONCOURS DE BELOTE - Mises 6 FR - 120 FR de prix  
Assiettes Anglaises ; Poulet , Frites , Merguez

Le programme du dimanche n'étant pas définitivement établi à ce jour, vous sera communiqué dès que possible .

# Les "capucines mauldoises"

La saison 1985 va commencer pour les "Capucines Mauldoises" en espérant qu'elle sera tout aussi bonne, sinon meilleure que celle de l'année précédente.

Le 19 janvier 1985, a eu lieu une assemblée générale des parents des majorettes et des musiciens. Cette assemblée ayant décidé ce même jour de créer une association indépendante, cela s'est fait en accord avec Mr André Demessance, Président de Mauld'Joie, des membres de l'association, de Mr le Maire.

Depuis le 11 février, la commune s'est donc enrichie d'une association locale de majorettes : "Les Capucines Mauldoises".

Le Conseil d'administration a été voté comme suit :

Présidente : Mme Francine Roussel

Secrétaire : Mr André Roussel

Trésorier : Mr Jean-Paul Colmant

Commissaires aux comptes : Madame Vincent

Vice-présidente : Mme Anne-Marie Colmant

Secrétaire adjoint : Mr Alain Courtecuisse

Trésorier adjoint : Mme Renée Courtecuisse

, Madame Degoye, Mr Lohez Jean-Claude

Pour terminer le groupe des majorettes, les musiciens et les dirigeants tiennent à remercier les responsables de Mauld'Joie qui pendant 2 années ont favorisé la création du groupe et l'ont soutenu de leurs conseils et de leur dévouement. Toutefois les majorettes devenues les "Capucines Mauldoises" restent dans les mêmes conditions à la disposition des fêtes et associations de la commune.

## INFORMATIONS

## BRÈVES ET PRATIQUES

Service de garde médicale pendant les week-end (il commence le samedi midi)

<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	<u>Juillet</u>
21 Dr DORIRY	1er Dr TALEUX	2 Dr DORIRY	7 Dr DORIRY
28 Dr FLAMENT	5 DR TRINQUET	9 Dr FLAMENT	14 Dr TALEUX
	8 Dr TALEUX	16 Dr TALEUX	21 Dr FLAMENT
	12 Dr DORIRY	23 Dr TRINQUET	28 Dr TRINQUET
	16 Dr TALEUX	30 Dr BERNARD	
	19 Dr FLAMENT		
	26 Dr BERNARD		
	27 Dr TALEUX		

N° de téléphone des médecins de garde

Docteur BERNARD ..... 26.86.86

Docteur DORIRY ..... 26.82.46.

Docteur FLAMENT ..... 26. 85.59

Docteur TALEUX ..... 26.91.44

Docteur TRINQUET ..... 26. 91. 15

Prochains congés scolaires

Mardi de Pentecôte : 29 mai

Grandes vacances : du jeudi 27 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin

Permanence en mairie

1er et 3ème jeudi du mois de 9h à 11h permanence de l'Assistante Sociale

Dépot sauvage d'ordures

La Sablière devient une poubelle !

Un engin de travaux publics est passé pour nettoyer et niveler la place cette semaine !

Certaines personnes qui déposent des ordures sont connues.

Des poursuites vont être engagées et les noms des personnes mises en cause seront publiés afin que la population connaisse qui sont les pollueurs ! la patience et la bienveillance ont leurs limites !

### Lavage de voitures

Le personnel et les enfants du centre de loisirs organisent le samedi 18 mai un lavage de voitures dans la cour de l'école. Nous vous attendons nombreux.  
L'argent recueilli servira à payer en partie une excursion (cette année peut être une croisière sur l'Escaut)

### Aux amateurs de moto-cross et de vélo-cross

Le service vacances de la FLASEN organise à Arleux pendant les mois de juillet et août 85 des stages d'initiation au moto-cross et au bi-cross pour les enfants de 12 à 16 ans. Les stages durent 5 jours (du lundi 9h au vendredi 18h). Ils comprennent l'hébergement, les repas, le matériel et son entretien, l'animation pour une somme de 450 FR.

Renseignements:

F.L.A.S.E.N. Service "Vacances" 7 Rue Alphonse Mercier 59011 LILLE Cédex

tél : ( 20 ) 57.99.58

ou chez Mr Rabat Régis Petite Rue Maulde tél : 26.83.71

Ramassage de vêtements par la Croix Rouge et le Lions-Club le dimanche 21 avril dans la matinée.

### Ramassage des poubelles

Le jeudi 2 mai à la place du mercredi 1er mai

Les mercredis 15 et 29 mai ; 12 et 26 juin ; 30 et 24 juillet

### Passage des compagnons d'EMMAÛS

Pour vous débarrasser de vos vieux objets encombrants, un prochain passage des compagnons d'EMMAÛS est prévu

Le Samedi 4 Mai

( ne pas mettre de poubelles )

## DERNIERE MINUTE : Chez les sapeurs-pompiers

Le Corps des Sapeurs-pompiers de Maulde vous informe que José Pâpin et Bernard Delhaye, nouvellement admis au sein du corps, ont passé avec succès les épreuves du Brevet National de Secourisme ( BNS ) ainsi que l'option réanimation et secours routier.

## Le tournoi 85 du billard club frontière.

Après 7 jours d'un véritable marathon le 3<sup>ème</sup> tournoi du Billard Club Frontière organisé à la salle du café Descamps, siège du club, s'est terminé sur un très grand succès ce dimanche 14 avril.

A chaque fois, le nombre des participants augmente et cette année 206 équipes de 5 joueurs venant de France et de Belgique étaient inscrites.

De nombreux trophées offerts par la Municipalité ( 1 coupe ), l'Amicale Laïque ( 1 coupe ), Mr Henri Descamps ( 2 coupes ) et le club organisateur ( les autres coupes ) ont été remis aux lauréats par les responsables du club, Monsieur le Maire et 2 délégués adjoints présents lors de la remise des récompenses.

Les dames et épouses des organisateurs se sont également vues offrir des fleurs pour les remercier de leur dévouement pendant tout le tournoi.

Voici un extrait du palmarès :

1 <sup>er</sup> LA COURONNE 3 (Tournoi)	73 points	9. LA QUEUE VEZONNIENNE 9 (Vezon)	70
2 <sup>em</sup> LE STROMBOLY 6 (Montagne)	72	10. B.C. CASINO I	70
3. LA COURONNE 4	71	11. LES POMPIERS 3	69
4. B.C.F. MAULDE 13	71	12. LA COURONNE 8	69
5. B.C. CASINO 6 (Antoing)	71	13. LES BUCHERONS 6 (Maulde Montagne)	69
6. A.C.C. PERANNES 5	70	14. LA QUEUE VEZONNIENNE 5	68
7. LES POMPIERS 2 (Maulde)	70	15. LES BIAUX 3 (Maulde)	68
8. LE CLUB DES 20 5 (Perannes)	70	16. LES BUCHERONS 2	68
		17. B.C. LA FERCHE 2	68
		18. LES DIABLES ROUGES 9	68